

"Décès in utero par défaut de suivi d'un traitement antihypertenseur"

par le Dr Christian SICOT



Tableau d'analyse approfondie

Ce matériel est réservé à un usage privé ou d'enseignement.

Il reste la propriété de la Prévention Médicale, et ne peut en aucun cas faire l'objet d'une transaction commerciale

BARRIERES DE PREVENTION		Contribution relative
Avant toute prescription médicamenteuse chez une femme enceinte, vérifier si le médicament est autorisé en cas de grossesse.	NON	MAJEURE
BARRIERES DE RECUPERATION		
Dès la première prise en charge en consultation d'obstétrique (et les suivantes), vérifier la liste des médicaments pris par la patiente.	NON	MAJEURE
Prise en compte des signes d'alerte à l'échographie	NON Pas de levée du doute	
BARRIERE D'ATTENUATION		
Sans objet	La notion de prise d'un médicament antihypertenseur interdit en cas de grossesse (Exforge®) n'a été connue qu'après la mort in utero du fœtus	

Tableau d'analyse détaillée

Nature de la cause	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
Défauts de compétences techniques (Compétence pure)	<ul style="list-style-type: none"> • Non-respect par le médecin traitant de l'interdiction de prescription de l'Exforge® (médicament antihypertenseur) chez une femme enceinte. • Absence de contrôle des médicaments pris en consultation d'obstétrique. • L'alerte des signes échographiques n'a pas été prise en compte. 	MAJEURE MAJEURE MAJEURE
Défauts de compétences non techniques (Compétences dans la gestion des tempos et des aspects non médicaux)	Patiente avec d'importantes difficultés linguistiques	TRES IMPORTANTE
Détail des défauts de compétences non techniques	La procédure d'analyse en tempos peut se retrouver dans le guide d'analyse des incidents, accessible sur le site de la Prévention Médicale.	
Tempo de la maladie (Eléments liés à l'évolution non standard de la pathologie)	NON La notion de grossesse était connue du médecin avant le renouvellement de la prescription d'Exforge®.	MAJEURE
Tempo du patient (Eléments liés aux décisions du patient)	OUI Patiente ne comprenant et ne parlant pas bien le français, ne sachant pas lire...	TRES IMPORTANTE
Tempo du cabinet (Eléments liés à l'organisation du travail en cabinet)	A priori, NON	
Tempo du système médical (Eléments liés aux temps nécessaires pour obtenir les articulations nécessaires avec les autres professionnels de santé)	OUI Absence de contrôle des médicaments pris par la patiente tout au long de son suivi en consultation d'obstétrique. Un interprète spécialisé dans le domaine de la santé aurait vraisemblablement été utile pour interroger la patiente*.	MAJEURE

*« [Interprétariat linguistique dans le domaine de la santé](#) » (HAS – octobre 2017)